

Melun, le 7 juillet 2014

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier relatif à l'organisation de la semaine scolaire concernant l'école ou les écoles de votre commune a été présenté au CDEN le 4 juillet 2014.

Ayant recueilli un avis favorable de la direction des transports du Conseil Général, je tiens à vous informer que j'ai arrêté, pour votre commune, les horaires ci-dessous :

	Enseignement matin		Pause méridienne		Enseignement après-midi	
	*Début	*Fin	*Début	*Fin	*Début	*Fin
Lu	9:00	12:00	12:00	14:15	14:15	16:30
Ma	9:00	12:00	12:00	14:15	14:15	16:30
sa	9:00	12:00				
je	9:00	12:00	12:00	14:15	14:15	16:30
ve	9:00	12:00	12:00	14:15	14:15	16:30

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Cabinet

Inspecteur de
l'éducation nationale
adjoint

Affaire suivie par
François MORIN

Téléphone
01 64 41 26 09
Fax
01 64 37 71 03

Courriel
Ce.77iena@ac-creteil.fr

Cité administrative
20 quai H. Rossignol
77010 Melun cedex

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'éducation nationale de Seine-et-Marne



Patricia GALEAZZI

Monsieur Jacques DRÉVETON
Maire de Trilbardou
Impasse de la Mairie
77450 Trilbardou